

n° 2026-0205

Saint-Ouen-sur-Seine, le

09 AVR. 2026

Décision portant délégation de signature de la directrice générale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger pour la réalisation d'une opération particulière

La directrice générale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.452-3, D.452-8 et D.452-11 ;

Vu le décret du 26 juillet 2023, portant nomination de Madame Claudia SCHERER-EFFOSSE en qualité de directrice générale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ;

Vu l'arrêté du 31 juillet 2025 fixant la liste des établissements d'enseignement français et des instituts régionaux de formation relevant de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ;

Vu le contrat de recrutement de Monsieur Daniel PESTOURIE en qualité de chef d'établissement du Lycée Chateaubriand de Rome (Italie) à compter du 1^{er} janvier 2021 ;

Décide :

Article 1er : Monsieur Daniel Pestourie chef d'établissement est autorisé à renouveler tacitement le marché 23-1 RESTO RN – lot n° 2 - *gestion du service de restauration de l'École française de Naples - site de Naples via Crispi, 86* avec la SOCIETE EP SPA, dont le siège social est situé via Giuseppe Palumbo, 26, 00195 Rome, enregistrée à la Chambre de commerce et d'industrie de Rome, n. de TVA 05577471005, pour une deuxième période, d'une durée de un an, allant du 1^{er} juillet 2026 au 30 juin 2027.

Le montant du marché, pour cette période, s'élève à 205.000,00 euros HT, soit environ 218.981,00 euros TTC.

Article 2 : La présente décision fera l'objet d'un affichage dans les locaux de l'établissement et d'une publication sur son site internet.

*int 76 Affichée sur site de
20/10/2026 et publiée sur
le site internet.*


Claudia SCHERER-EFFOSSE